



CARQUEFOU

Desserte du futur lycée

Dessertes et horaires du futur lycée



La desserte de l'établissement sera assurée par deux réseaux de transports :

- le réseau LILA pour la desserte des communes extérieures à l'agglomération nantaise : Petit-Mars et Saint-Mars-du-Désert,
- le réseau TAN pour la desserte des communes de l'agglomération nantaise : Carquefou, Mauves-sur-Loire et Nantes (quartiers Beaujoire, St Joseph, Gachet).

Les horaires de l'établissement :

La desserte du futur lycée sera combinée à celles des collèges Saint-Anne et Gérard Philippe. En effet, pour des questions de disponibilité des matériels et des personnels de conduite, les dessertes des différents établissements secondaires ne peuvent être dédiées et sont ainsi chaînées les unes aux autres et ce, afin d'éviter la multiplication des moyens pour des dessertes de courtes distances et d'assurer des temps de travail raisonnables aux conducteurs.

Ainsi, suite aux échanges avec Mme Faure les horaires du lycée seraient fixés à :

- Matin : 8h15 (ouverture des portes du lycée à 7h15),
- Soir : 17h / 18h,
- Mercredi Midi : 13h (le lycée offre la possibilité d'une restauration).

Desserte par le réseau LILA



La desserte du futur lycée sera assurée par les lignes régulières LILA 48 et 60.

Ces lignes sont ouvertes à tout type de public muni d'un titre de transport LILA en règle.

Elles desserviront les habitants des communes de Petit-Mars (L48) et Saint-Mars-du-Désert (L60) vers le lycée de Carquefou le matin à 8h10 et 9h10, le mercredi midi à 13h et le soir à 17 et 18h.

Elles ne pourront pas être utilisées par les habitants de l'agglomération nantaise, eux même desservis par le réseau TAN.

Les réflexions, quant à l'arrêt de desserte à proximité du Lycée de Carquefou, sont encore en cours.



Desserte par le réseau TAN



La desserte du futur lycée sera assurée par trois types de transport :

- **les lignes régulières 85 et 95** (en bleu sur les plans ci-après) :

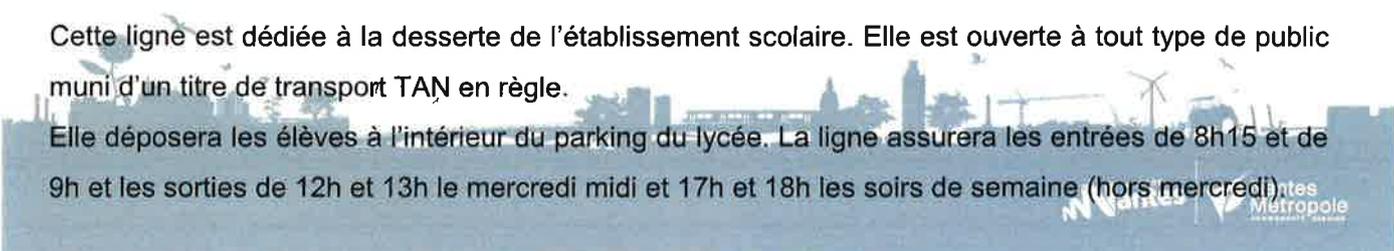
Ces lignes sont des lignes régulières, ouverte à tout type de public, muni d'un titre de transport TAN en règle.

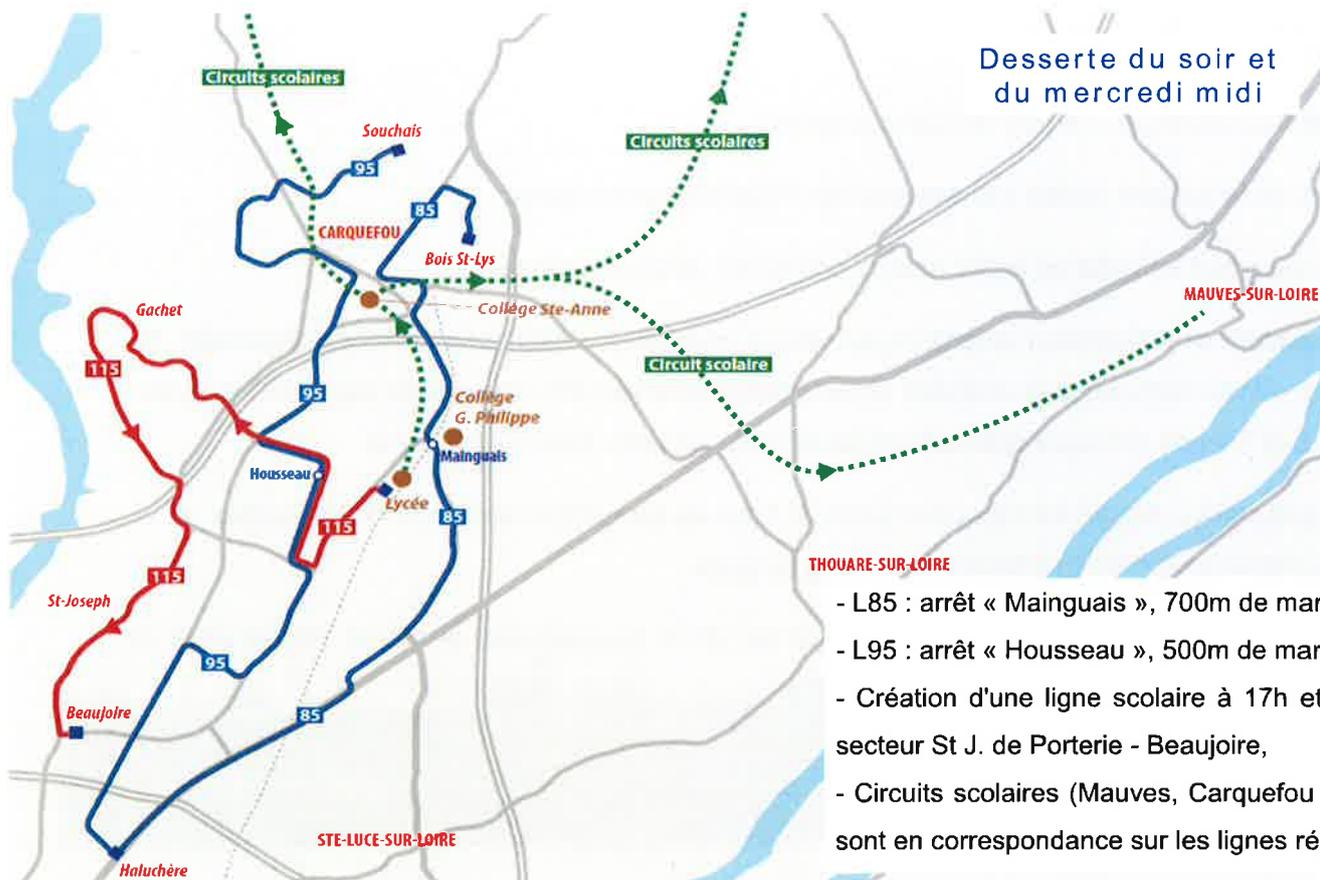
Elles déposeront les élèves respectivement aux arrêts « MAINGUAIS » (700 mètres de marche à pied) et « HOUSSEAU » (500 mètres de marche à pied) tout au long de la journée. La fréquence de passage de ces lignes est de 10 minutes en heure de pointe du matin et du soir et de 25 minutes en heure creuse.

- **la ligne scolaire 115** (en rouge sur les plans ci-après) :

Cette ligne est dédiée à la desserte de l'établissement scolaire. Elle est ouverte à tout type de public muni d'un titre de transport TAN en règle.

Elle déposera les élèves à l'intérieur du parking du lycée. La ligne assurera les entrées de 8h15 et de 9h et les sorties de 12h et 13h le mercredi midi et 17h et 18h les soirs de semaine (hors mercredi).





Desserte du soir et du mercredi midi

- L85 : arrêt « Mainguais », 700m de marche,
- L95 : arrêt « Housseau », 500m de marche,
- Création d'une ligne scolaire à 17h et 18h pour le secteur St J. de Porterie - Beaujolle,
- Circuits scolaires (Mauves, Carquefou Est et Ouest sont en correspondance sur les lignes régulières).

LES MODALITES D'INSCRIPTION AUX CARS SCOLAIRES

Votre enfant va prendre le car scolaire ?

→ 2 DÉMARCHES À FAIRE :

- 1 L'inscription ou la ré-inscription au service des cars scolaires
- 2 L'adhésion ou le renouvellement d'un abonnement TAN

Mode d'emploi pour prendre le car scolaire

1 L'inscription ou la ré-inscription au service des cars scolaires

- Via le site internet www.edemarche.nantesmetropole.fr du 3 mai au 13 juillet 2017
- A la mairie de votre domicile du 3 mai au 31 juillet 2017

Une fois l'inscription au service des cars scolaires validée, un justificatif d'inscription à coller sur l'abonnement TAN vous sera envoyé par courrier. À compter du 21 août 2017.

Clôture des inscriptions le 31 juillet 2017. Les inscriptions au-delà de cette date ne seront traitées qu'après la rentrée scolaire (sauf cas exceptionnels).



2 L'adhésion ou le renouvellement d'un abonnement TAN

Formule LIBERTAN illimitée ou abonnement mensuel (les Formules Sur Mesure ou les tickets ne sont pas acceptés dans les cars scolaires)
Plus d'info sur www.tan.fr ou à l'Espace Mobilité TAN situé à Commerce, Nantes

INFO

Pour plus d'informations, contactez la mairie de votre domicile.

L'absence de titre de transport complet (abonnement TAN et justificatif d'inscription) entraîne, en cas de contrôle, des sanctions financières.

Desserte par le réseau TAN

- les cars scolaires (en vert sur les plans ci-après) :

Les cars scolaires sont dédiés à la desserte de l'établissement scolaire.

Ils sont ouverts à tout type de public mais la priorité est donné aux scolaires.

Ils nécessitent une inscription obligatoire au service (modalités d'inscription en fin du document). En effet, les élèves dans les cars scolaires doivent obligatoirement être transportés assis et l'inscription permet à la TAN de connaître précisément les effectifs présents dans les véhicules.

Les cars scolaires desserviront les communes de Mauves-sur-Loire et les écarts de Carquefou. Ils déposeront les élèves à l'intérieur du parking du lycée.

Ils assureront les entrées de 8h15 et les sorties de 13h le mercredi midi et 17h et 18h les soirs de semaine (hors mercredi).



Desserte par le réseau TAN

